

21 avr 2017 -16:28

Appartient à Conseil des ministres du 21 avril 2017

Défense : participation belge à une mission d'instruction au Bénin

Le Conseil des ministres a marqué son accord sur la proposition du ministre de la Défense Steven Vandeput relative à la participation d'un militaire à la mission d'instruction au profit du Centre de perfectionnement aux actions post-confliktuelles de déminage et de dépollution (CPADD) au Bénin. La Défense belge contribue depuis 2008 à différentes formations dispensées dans ce centre.

Le CPADD, comme centre d'expertise régional, a pour but d'apporter conseil et assistance aux pays africains confrontés au problème des mines terrestres et munitions non explosées. Le CPADD dispense des cours répondant aux besoins des *Humanitarian Mine Action Programs* et *Peace Keeping Operations* en Afrique. Leur public cible est constitué de militaires des forces armées africaines et de membres d'ONG mises en oeuvre au sein d'organisations de déminage.

Le Bénin a demandé de pouvoir disposer d'un instructeur belge pour la formation dans les domaines de la gestion, du déminage et de l'élimination de munitions. La mission durera dix-huit semaines, divisée en trois périodes de six semaines dont la première commence en avril 2017. Il s'agit d'une mission non-armée au profit du CPADD et est organisée à Ouidha. Les cours qui sont appuyés, sont des cours démineur et un cours de chef de dépôt de munition. L'assistance à la formation contribue au développement d'une armée professionnelle et autonome bien entraînée et constitue dès lors un facteur de stabilité et de sécurité pour la région. Le programme des activités bilatérales avec le Bénin comprend l'assistance à la formation des cadres des forces armées dans la région.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de Steven Vandeput, ministre de la
Défense, chargé de la Fonction publique
Rue Lambermont 8
1000 Bruxelles
Belgique
<http://www.vandeput.belgium.be>